

G HOLDING
Société à responsabilité limitée
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 950, ZI la Gloriette
38160 CHATTE
894 331 776 RCS GRENOBLE

COMPTE DE RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Certifié Conforme,

Le gérant
Monsieur Victor GIBAND

DocuSigned by:
GIBAND Victor
E481F614A230494...

3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052-SD 2024
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : G HOLDING - SIREN : 894331776							Néant ☐						
				Exercice N									
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			FA	0		FB	0		FC	0		
	Production vendue - biens			FD	0		FE	0		FF	0		
	Production vendue - services			FG	150 000		FH	0		FI	150 000		
	Chiffre d'affaires nets			FJ	150 000		FK	0		FL	150 000		
	Production stockée									FM	0		
	Production immobilisée									FN	0		
	Subventions d'exploitation									FO	0		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (9)									FP	0		
	Autres produits (1) (11)									FQ	0		
				TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	150 000		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)									FS	0		
	Variation de stocks (marchandises)									FT	0		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)									FU	0		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)									FV	0		
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)									FW	21 545		
	Impôts, taxes et versements assimilés									FX	2 374		
	Salaires et traitements									FY	79 501		
	Charges sociales (10)									FZ	0		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations		- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce)				HS			GA	0	
				- dotations aux provisions						GB	0		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions									GC	0	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions									GD	0	
	Autres charges (12)									GE	0		
				TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF	103 419		
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)										GG	46 581		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									GH	0		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									GI	0		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)									GJ	251 000		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)									GK	0		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)									GL	21 404		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									GM			
	Différences positives de change									GN	0		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement									GO	0		
				TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)						GP	272 404		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions									GQ	0		
	Intérêts et charges assimilées (6)									GR	18 486		
	Différences négatives de change									GS	0		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement									GT	0		
				TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)						GU	18 486		
2 – RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)										GV	253 918		
3 – RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I–II+III–IV+V–VI)										GW	300 499		

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2024
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

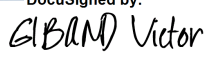
Désignation de l'entreprise : G HOLDING - SIREN : 894331776				Néant ☐	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	0
	Produits exceptionnels sur opérations en capital			HB	0
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	0
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			HE	0
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital			HF	0
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	0
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	0
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	0
Impôts sur les bénéfices (X)				HK	13 280
Total des produits (I + III + V + VII)				HL	422 404
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	135 186
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)				HN	287 219
RENVOIS :					
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO	
(2) Dont produits de locations immobilières				HY	
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8)				1G	
(3) Dont crédit-bail mobilier				HP	
(3) Dont crédit-bail immobilier				HQ	
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8)				1H	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées				1J	
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées				1K	
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)				HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
(9) Dont transferts de charges				A1	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)				A5	A2
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences				A3	
(12) Dont charges redevances pour concessions de brevets, licences				A4	
(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles					
facultatives A6				obligatoires A9	
dont cotisations facultatives Madelin A7				dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7) Détail produits et charges exceptionnels				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Charges antérieures	Produits antérieurs

G HOLDING
Société à responsabilité limitée
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 950, ZI la Gloriette
38160 CHATTE
894 331 776 RCS GRENOBLE

ANNEXES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Certifiées Conformes,

Le gérant
Monsieur Victor GIBAND

DocuSigned by:

E481F614A230494...

Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

• Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue :

TYPE D'IMMOBILISATION	DURÉE D'AMORTISSEMENT
BÂTIMENTS, INSTALLATIONS ET AGENCEMENTS	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
MATÉRIEL ET OUTILLAGE	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	N/A
Autres	N/A

• Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

• Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

• Emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont le cas échéant comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel les emprunts ont été octroyés.

Informations complémentaires

Informations relatives aux postes du bilan

- Tableau des immobilisations

RUBRIQUES	VALEUR BRUTE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE (A)	AUGMENTATIONS (B)	DIMINUTIONS (C)	VALEUR BRUTE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE (D)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement Frais de recherche et développement Brevets Fonds commercial Autres				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions Autres				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES Participations Prêts Autres	481 071,00	1 965,00		483 036,00

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice N-1
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de la plaquette

- Tableau des amortissements et dépréciations

RUBRIQUES	VALEUR BRUTE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE (A)	AUGMENTATIONS (B)	DIMINUTIONS (C)	VALEUR BRUTE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE (D)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement Frais de recherche et développement Brevets Fonds commercial Autres				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions Autres				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES Participations Prêts Autres				

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

• État des créances

	MONTANT BRUT	A UN AN AU PLUS	ENTRE UN AN ET 5 ANS	PLUS DE 5 ANS
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	44 760,00	44 760,00		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux				
ÉTATS ET AUTRES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	3 663,00	3 663,00		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés	433 976,00	433 976,00		
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance				
TOTAL	482 399,00	482 399,00	0,00	0,00
Montants des prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

• État des dettes

	MONTANT BRUT	A UN AN AU PLUS	ENTRE UN AN ET 5 ANS	PLUS DE 5 ANS
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux établissements de crédit	313 611,00	72 499,00	241 112,00	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	31 301,00	31 301,00		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	7 488,00	7 488,00		
ÉTATS ET AUTRES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES				
Impôts sur les bénéfices	7 044,00	7 044,00		
TVA	9 597,00	9 597,00		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	168 018,00	168 018,00		
Autres dettes	140 149,00	140 149,00		
Produits constatées d'avance				
TOTAL	677 208,00	436 096,00	241 112,00	0,00
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	95 905,00			
Montant des emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	2 278,00			

• État des charges à payer et des produits à recevoir

CHARGES À PAYER	MONTANT	COMMENTAIRE
Fournisseurs - Factures non parvenues	21 535,00	
TOTAL	21 535,00	

PRODUITS À RECEVOIR	MONTANT	COMMENTAIRE
Banque - Intérêts courus à recevoir	21 404,00	
TOTAL	21 404,00	

• État des charges constatées d'avance

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT	COMMENTAIRE
TOTAL	0,00	

• Tableau de variation du capital

CAPITAL SOCIAL	NOMBRES D' ACTIONS OU PARTS SOCIALES	VALEUR NOMINALE
Titres en début d'exercice	5 000,00	1,00
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	5 000,00	1,00

Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées

- Tableau des filiales et des participations

RUBRIQUES	CAPITAL	RÉSERVES ET REPORT À NOUVEAU AVANT AFFECTATION DES RÉSULTATS	QUOTE-PART DU CAPITAL DÉTENUE (EN POURCENTAGE)	VALEUR BRUTE DES TITRES DÉTENUS	VALEUR NETTE DES TITRES DÉTENUS
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus.					
G SAINT MARCELLIN	0	0	100	0	0
G CONCEPT	1 000	7 838	100	1 000	1 000
G PLUS ANNEMASSE	5 000	-41 414	85	4 250	4 250
G PLUS SAINT PAUL	15 000	215 518	51	233	233
G DISCOUNT LA MURE	15 015	387 982	51	221 051	221 051
BAZAR EUROPE	7 638	288 496	51	255 992	255 992
GCV	1 000	-42 881	51	510	510
	0	0	0	0	0
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.					
a. Filiales Françaises (ensemble)	0	0	0	0	0
b. Filiales étrangères (ensemble)	0	0	0	0	0
a. Dans des sociétés Françaises (ensemble)	0	0	0	0	0
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0

RUBRIQUES	PRÊTS ET AVANCES CONSENTIS PAR LA SOCIÉTÉ ET NON ENCORE REMBOURSÉS	MONTANT DES CAUTIONS ET AVALS DONNÉS PAR LA SOCIÉTÉ	CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES DU DERNIER EXERCICE CLOS	RÉSULTATS (BÉNÉFICE OU PERTE DU DERNIER EXERCICE CLOS)	DIVIDENDES ENCAISSÉS PAR LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus.					
G SAINT MARCELLIN	976	0	0	-1 194	0
G CONCEPT	242 856	0	1 209 408	67 033	0
G PLUS ANNEMASSE	0	0	3 600 702	210 330	0
G PLUS SAINT PAUL	85 300	0	3 348 057	201 379	0
G DISCOUNT LA MURE	50 200	0	1 701 205	98 251	0
BAZAR EUROPE	39 597	0	2 949 895	261 288	0
GCV	15 047	0	26 250	-19 492	0
	0	0	0	0	0
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.					
a. Filiales Françaises (ensemble)	0	0	0	0	0
b. Filiales étrangères (ensemble)	0	0	0	0	0
a. Dans des sociétés Françaises (ensemble)	0	0	0	0	0
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0

Engagements et opérations hors-bilan

- Engagements financiers simples

NATURE DES ENGAGEMENTS	TOTAL	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICIPATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	AUTRES	PROVISION
ENGAGEMENTS DONNÉS							
Caution solidaire	100 000,00						
Crédit Mutuel							
TOTAL	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ENGAGEMENTS REÇUS							
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES							
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Engagements en matière de pensions							

- Nantissements et hypothèques

BIEN CONCERNÉ	DATE DE DÉBUT DE NANTISSEMENT	DATE DE FIN DU NANTISSEMENT	MONTANT DE L'ACTIF	TOTAL DU POSTE DE BILAN	POURCENTAGE NANTI
G DISCOUNT	26/01/2022		221 051,00		99,67
BAZAR EUROPE	26/01/2022		255 992,00		99,41
G PLUS SAINT PAUL	26/01/2022		233,00		0,86
TOTAL			477 276,00	0,00	199,94

In Extenso

Audit Dauphiné Savoie

12 rue Pôle 2000
07500 GUILHERAND-GRANGES

Tél : +33 (0)4 75 62 13 90
www.inextenso.fr
magasin.inextenso.fr

G HOLDING

Société à Responsabilité Limitée
950 ZI la Gloriette
38160 CHATTE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2023

G HOLDING

Société à Responsabilité Limitée

950 ZI la Gloriette
38160 CHATTE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2023

A l'assemblée générale de la société G HOLDING,

I. Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société G HOLDING relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous précisons que votre société n'étant pas tenue de désigner un commissaire aux comptes pour l'exercice 2022, les comptes de l'exercice 2022 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Jean-François BOUSQUET
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

III. Justifications des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- La note « Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la dépréciation, le cas échéant, par voie de provision des titres de participations. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités d'appréciation de la valeur actuelle des titres de participation et nous nous sommes assurés que la note « Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement » de l'annexe fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport du gérant.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Guilhaud-Granges, le 12 Juin 2024

Le commissaire aux comptes

In Extensio Audit Dauphiné Savoie

Jean François BOUSQUET

~~Jean-François BOUSQUET~~
~~Expert-Comptable~~
~~Commissaire aux Comptes~~

Compte de résultat

(1/2)

		31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)
		Net	Net
PRODUITS D'EXPLOITATION	Vente de marchandises		
	Production vendue (biens et services)	150 000	138 500
	MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	150 000	138 500
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
	Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges		
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits		0
	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	150 000	138 500
	Achats de marchandises		
	Variation des stocks de marchandises		
	Achats de matière première et autres approvisionnements		
	Variation des stocks de matières premières, fournitures et autres approvisionnements		
	Autres achats et charges externes	21 545	25 942
CHARGES D'EXPLOITATION	Impôts, taxes, et versements assimilés	2 374	2 359
	Salaires et traitements	79 501	65 751
	Charges sociales		
	Dotations aux amortissements et aux provisions (charges d'exploitation)		
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
	Sur actif circulant : dotation aux provisions		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres charges		0
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	103 419	94 053
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		46 581	44 448
QUOTES-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
PRODUITS FINANCIERS	De participations	251 000	
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	21 404	903
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIÈRES	TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	272 404	903
	Dotations aux amortissements et aux provisions (charges financières)		
	Intérêts et charges assimilées	18 486	3 831
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	18 486	3 831
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		253 918	-2 928

Jean-François BOUSQUET
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Compte de résultat

(2/2)

		31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)
		Net	Net
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)		300 499	41 520
PRODUITS EXCEPTION.	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
CHARGES EXCEPTION.	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements et aux provisions (charges exceptionnelles)		
	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)		13 280	6 235
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		422 404	139 404
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		135 186	104 118
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		287 219	35 285

Jean-François BOUSQUET

Expert-Comptable

Commissaire aux Comptes

Bilan actif

		31/12/2023		31/12/2022
		Brut	Amort. Prov.	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement			
	Frais de recherche et de développement			
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires			
	Fonds commercial			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			
	Autres immobilisations corporelles			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
	Participations	483 036		481 071
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)		483 036		481 071
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS			
	Matières premières et autres approvisionnements			
	En-cours de production (biens et services)			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	CRÉANCES			
	Créances clients et comptes rattachés (ventes ou prestations de services)	44 760		8 760
	Autres créances	437 640		77 738
	Capital souscrit appelé non versé			
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT			
	Actions propres			
	Autres titres			
	INSTRUMENTS DE TRÉSORERIE			
	DISPONIBILITÉS	37 066		59 214
	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)		519 466		145 712
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)		1 002 502		626 783

Jean-François BOUSQUET
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Bilan passif

		31/12/2023	31/12/2022
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	5 000	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	RÉSERVES		
	Réserve légale	500	
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Réserves indisponibles		
	Autres réserves	32 576	
	Report à nouveau		-2 209
AUTRES FONDS PROPRES	Résultat de l'exercice	287 219	35 285
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	325 295	38 076
	Produit des émissions de titres participatifs		
PROV.	Avances conditionnées		
	TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
DETTES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
DETTES	TOTAL PROVISIONS (II)		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	313 611	409 516
	Emprunts et dettes financières divers	168 018	63 301
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 301	15 962
	Dettes fiscales et sociales	24 129	29 780
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	140 149	70 149
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)	Produits constatés d'avance		
	TOTAL DETTES (III)	677 207	588 707
Écarts de conversion passif (IV)			
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)		1 002 502	626 783

Jean-François BOUSQUET
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

• Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue :

TYPE D'IMMOBILISATION	DURÉE D'AMORTISSEMENT
BÂTIMENTS, INSTALLATIONS ET AGENCEMENTS	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
MATÉRIEL ET OUTILLAGE	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	N/A
Autres	N/A

Jean-François BOUSQUET
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

• Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

• Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

• Emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont le cas échéant comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel les emprunts ont été octroyés.

Informations complémentaires

Informations relatives aux postes du bilan

- Tableau des immobilisations

RUBRIQUES	VALEUR BRUTE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE (A)	AUGMENTATIONS (B)	DIMINUTIONS (C)	VALEUR BRUTE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE (D)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Brevets				
Fonds commercial				
Autres				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Autres				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	481 071,00	1 965,00		483 036,00
Prêts				
Autres				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice N-1

(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de la plaquette

- Tableau des amortissements et dépréciations

RUBRIQUES	VALEUR BRUTE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE (A)	AUGMENTATIONS (B)	DIMINUTIONS (C)	VALEUR BRUTE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE (D)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Brevets				
Fonds commercial				
Autres				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Autres				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Prêts				
Autres				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Jean-François BOUSQUET
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

- État des créances

	MONTANT BRUT	A UN AN AU PLUS	ENTRE UN AN ET 5 ANS	PLUS DE 5 ANS
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	44 760,00	44 760,00		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux				
ÉTATS ET AUTRES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	3 663,00	3 663,00		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés	433 976,00	433 976,00		
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance				
TOTAL	482 399,00	482 399,00	0,00	0,00
Montants des prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Jean-François BOUSQUET
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

- État des dettes

	MONTANT BRUT	A UN AN AU PLUS	ENTRE UN AN ET 5 ANS	PLUS DE 5 ANS
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux établissements de crédit	313 611,00	72 499,00	241 112,00	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	31 301,00	31 301,00		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	7 488,00	7 488,00		
ÉTATS ET AUTRES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES				
Impôts sur les bénéfices	7 044,00	7 044,00		
TVA	9 597,00	9 597,00		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	168 018,00	168 018,00		
Autres dettes	140 149,00	140 149,00		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	677 208,00	436 096,00	241 112,00	0,00
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	95 905,00			
Montant des emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	2 278,00			

- État des charges à payer et des produits à recevoir

CHARGES À PAYER	MONTANT	COMMENTAIRE
Fournisseurs - Factures non parvenues	21 535,00	
TOTAL	21 535,00	

PRODUITS À RECEVOIR	MONTANT	COMMENTAIRE
Banque - Intérêts courus à recevoir	21 404,00	
TOTAL	21 404,00	

- État des charges constatées d'avance

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT	COMMENTAIRE
TOTAL	0,00	

Jean-François BOUSQUET
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

- Tableau de variation du capital

CAPITAL SOCIAL	NOMBRES D'ACTIONS OU PARTS SOCIALES	VALEUR NOMINALE
Titres en début d'exercice	5 000,00	1,00
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	5 000,00	1,00

Jean-François BOUSQUET
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées

- Tableau des filiales et des participations

RUBRIQUES	CAPITAL	RÉSERVES ET REPORT À NOUVEAU AVANT AFFECTATION DES RÉSULTATS	QUOTE-PART DU CAPITAL DÉTENUE (EN POURCENTAGE)	VALEUR BRUTE DES TITRES DÉTENUS	VALEUR NETTE DES TITRES DÉTENUS
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus.					
G SAINT MARCELLIN	0	0	100	0	0
G CONCEPT	1 000	7 838	100	1 000	1 000
G PLUS ANNEMASSE	5 000	-41 414	85	4 250	4 250
G PLUS SAINT PAUL	15 000	215 518	51	233	233
G DISCOUNT LA MURE	15 015	387 982	51	221 051	221 051
BAZAR EUROPE	7 638	288 496	51	255 992	255 992
GCV	1 000	-42 881	51	510	510
	0	0	0	0	0
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.					
a. Filiales Françaises (ensemble)	0	0	0	0	0
b. Filiales étrangères (ensemble)	0	0	0	0	0
a. Dans des sociétés Françaises (ensemble)	0	0	0	0	0
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0

RUBRIQUES	PRÊTS ET AVANCES CONSENTIS PAR LA SOCIÉTÉ ET NON ENCORE REMBOURSÉS	MONTANT DES CAUTIONS ET AVALS DONNÉS PAR LA SOCIÉTÉ	CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES DU DERNIER EXERCICE CLOS	RÉSULTATS (BÉNÉFICE OU PERTE DU DERNIER EXERCICE CLOS)	DIVIDENDES ENCAISSÉS PAR LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus.					
G SAINT MARCELLIN	976	0	0	-1 194	0
G CONCEPT	242 856	0	1 209 408	67 033	0
G PLUS ANNEMASSE	0	0	3 600 702	210 330	0
G PLUS SAINT PAUL	85 300	0	3 348 057	201 379	0
G DISCOUNT LA MURE	50 200	0	1 701 205	98 251	0
BAZAR EUROPE	39 597	0	2 949 895	261 288	0
GCV	15 047	0	26 250	-19 492	0
	0	0	0	0	0
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.					
a. Filiales Françaises (ensemble)	0	0	0	0	0
b. Filiales étrangères (ensemble)	0	0	0	0	0
a. Dans des sociétés Françaises (ensemble)	0	0	0	0	0
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0

Jean-François BOUSQUET
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Engagements et opérations hors-bilan

- Engagements financiers simples

NATURE DES ENGAGEMENTS	TOTAL	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICIPATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	AUTRES	PROVISION
ENGAGEMENTS DONNÉS							
Cautions solidaires Crédit Mutuel	100 000,00						
TOTAL	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ENGAGEMENTS REÇUS							
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES							
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Engagements en matière de pensions							

- Nantissements et hypothèques

BIEN CONCERNÉ	DATE DE DÉBUT DE NANTISSEMENT	DATE DE FIN DU NANTISSEMENT	MONTANT DE L'ACTIF	TOTAL DU POSTE DE BILAN	POURCENTAGE NANTI
G DISCOUNT	26/01/2022		221 051,00		99,67
BAZAR EUROPE	26/01/2022		255 992,00		99,41
G PLUS SAINT PAUL	26/01/2022		233,00		0,86
TOTAL			477 276,00	0,00	199,94

Jean-François BOUSQUET
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

G HOLDING
Société à responsabilité limitée
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 950 ZI La Gloriette
38160 CHATTE
894 331 776 RCS GRENOBLE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 27 JUIN 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 287 218,63 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	287 218,63 euros
A titre de dividendes	250 000,00 euros
Soit 50 euros par actions	
Solde	37 218,63 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élèvera ainsi à 69 794,63 euros.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 250 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il est indiqué que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

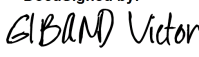
Il est par ailleurs rappelé à l'associé qui a le statut TNS dans la Société qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par lui-même, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifiée conforme,

Le gérant
Monsieur Victor GIBAND

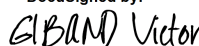
DocuSigned by:

E481F614A230494...

G HOLDING
Société à responsabilité limitée
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 950, ZI la Gloriette
38160 CHATTE
894 331 776 RCS GRENOBLE

BILAN
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Certifié Conforme,

Le gérant
Monsieur Victor GIBAND

DocuSigned by:

E481F614A230494...



1. BILAN – ACTIF

Désignation de l'entreprise										G HOLDING - SIREN : 894331776																			
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois										12										Néant		☐							
																				Exercice N clos le									
																				31/12/2023									
										Brut					Amortissements, provisions					Net									
Capital souscrit non appelé										TOTAL (I)					AA		0										0		
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement								AB		0					AC		0										
		Frais de développement								CX		0					CQ		0										
		Concessions, brevets et droits similaires								AF		0					AG		0										
		Fonds commercial (1)								AH		0					AI		0										
		autres immos incorporelles								AJ		0					AK		0										
		Avances et acomptes sur immo. incorporelles								AL		0					AM		0										
	Immobilisations corporelles	Terrains								AN		0					AO		0										
		Constructions								AP		0					AQ		0										
		Install. techniques, matériel et outillages industriels								AR		0					AS		0										
		Autres immos corporelles								AT		0					AU		0										
		Immos en cours								AV		0					AW		0										
		Avances et acomptes								AX		0					AY		0										
	Immobilisations financières (2)	Participations évaluées selon méthode équivalence								CS							CT												
		Autres participations								CU		483 036					CV		0					483 036					
		Créances rattachées à participations								BB		0					BC		0										
		Autres titres immobilisés								BD		0					BE		0										
Prêts								BF		0					BG		0												
Autres immobilisations financières								BH		0					BI		0												
Total (II)										BJ		483 036					BK		0					483 036					
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements								BL		0					BM		0										
		En cours de production de biens								BN		0					BO		0										
		En cours de production de services								BP							BQ												
		Produits intermédiaires et finis								BR		0					BS		0										
		Marchandises								BT		0					BU		0										
	Créances	Avances et acomptes sur commandes								BV		0					BW		0										
		Clients et comptes rattachés (3)								BX		44 760					BY		0					44 760					
		Autres créances (3)								BZ		437 640					CA		0					437 640					
	Divers	Capital souscrit appelé, non versé								CB		0					CC		0										
		V.M.P. (dont actions propres:)								CD		0					CE		0										
Disponibilités								CF		37 066					CG		0					37 066							
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)								CH		0					CI		0											
	Total (III)								CJ		519 466					CK		0					519 466						
	Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)								CW		0												0						
	Primes de remboursement des obligations (V)								CM		0												0						
	Ecart de conversion actif (VI)								CN		0												0						
Total général (I à VI)										CO		1 002 502					1A		0					1 002 502					
(1) Droit au bail												(2) à moins d'un an					CP							(3) à + d'1 an		CR		0	
Clause de réserve de propriété - immob.												stocks										créances							

2.

BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2024
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise					G HOLDING - SIREN : 894331776		Néant		☐		
								Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :					5 000		)	DA	5 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...								DB	0	
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence				EK	0	)	DC	0		
	Réserve légale (3)								DD	500	
	Réserves statutaires ou contractuelles								DE	0	
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)				B1		)	DF	0		
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)				EJ		)	DG	32 576		
	Report à nouveau								DH	0	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)								DI	287 219	
	Subventions d'investissement								DJ	0	
	Provisions réglementées								DK	0	
	TOTAL (I)								DL	325 295	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs								DM	0
Avances conditionnées								DN	0		
TOTAL (II)								DO	0		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques								DP	0	
	Provisions pour charges								DQ	0	
	TOTAL (III)								DR	0	
Dettes (4)	Emprunts obligataires convertibles								DS	0	
	Autres emprunts obligataires								DT	0	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)								DU	313 611	
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)				EI		)	DV	168 018		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								DW	0	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés								DX	31 301	
	Dettes fiscales et sociales								DY	24 129	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés								DZ	0	
	Autres dettes								EA	140 149	
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)								EB	0	
TOTAL (IV)								EC	677 207		
Ecart de conversion passif								ED	0		
TOTAL (V)								ED	0		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)								EE	1 002 502		
Renvois	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital							1B		
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)							1C	
			- Écart de réévaluation libre							1D	
			- Réserve de réévaluation (1976)							1E	
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme							EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an							EG		
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP							EH		